

Dossier suivi par Nelly RODRIGUEZ

N/R : NR/AP/D2100196

A l'Attention des associations sportives
Bergeracoises

Bergerac, le 22 JAN. 2021

Objet : Subventions aux associations

Mesdames, Messieurs les Président(e)s d'associations sportives,

En complément de mon courrier du 09 décembre 2020 relatif aux subventions attribuées aux associations, je tiens à confirmer que la Municipalité renouvelle son souhait de soutenir le tissu associatif et de l'accompagner au plus tôt, en votant l'ensemble des subventions dès le 1er Conseil Municipal de l'année.

Tout d'abord, je proposerai au Conseil Municipal du 04 février le vote, pour toutes les associations sportives, d'une subvention d'un montant équivalent à 30 % de la subvention perçue au titre de l'année passée.

De plus, lors de ce même Conseil, les bourses emploi seront également votées en se référant à la bourse emploi attribuée en 2020.

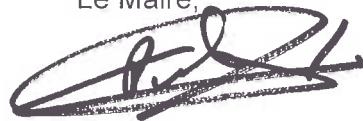
Afin de vous proposer une meilleure visibilité sur votre saison, vous noterez que le vote de ces aides est avancé, celui-ci ayant habituellement lieu au mois de mai.

Ensuite, si l'activité sportive venait à reprendre normalement, l'élu adjoint délégué aux Sports, Monsieur Christophe David-Bordier analysera à vos côtés chaque situation et un deuxième vote viendrait compléter la somme totale allouée aux associations sportives.

Enfin, je vous rappelle que tout euro non dépensé sera réinjecté dans les investissements relatifs aux équipements sportifs.

Soyez assuré(e)s, que je reste à votre écoute et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Président(e)s d'associations sportives, en l'assurance de ma parfaite considération.

Le Maire,



Jonathan PRIOLEAUD